

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 juin 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 juin 2012

2012 DASCO 58 G Tarifs de restauration pour les adultes de certains collèges publics parisiens.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L. 213-2 et L. 421-23 ;

Vu le décret n°85-934, du 4 septembre 1985, relatif au fonctionnement du service annexe d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement ;

Vu le décret n°2006-753, du 29 juin 2006, relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public ;

Vu les propositions formulées par les collèges concernés ;

Vu le projet de délibération, en date du 5 juin 2012, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose de fixer les tarifs de restauration pour les adultes de certains collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Pour la rentrée scolaire 2012/2013, les tarifs adultes sont fixés ainsi, par collège :

Montgolfier - Sans objet

François Couperin

- personnel catégorie C et surveillants : prix par repas : 2,25 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 : prix par repas : 3,35 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 : prix par repas : 4,20 euros
- adultes de passage : prix par repas : 6,10 euros

Raymond Queneau

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 1,70 euros
- surveillants et administratifs catégorie C : prix par repas : 2,10 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 : prix par repas : 3,05 euros
- personnel, indice réel supérieur à 445 et passagers : prix par repas : 3,75 euros

Pierre Alviset

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 1,75 euros
- surveillants et administratifs cat. C : prix par repas : 2,15 euros
- personnel catégorie B : prix par repas : 3,40 euros
- personnel catégorie A et passagers : prix par repas : 4,70 euros

Condorcet

- personnel, indice réel inférieur ou égal à 450 : prix par repas : 2,30 euros
- personnel, indice réel supérieur à 450 : prix par repas : 4,00 euros
- adultes de passage : prix par repas : 6,00 euros

Octave Gréard

- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 : prix par repas : 2,32 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 : prix par repas : 4,08 euros
- passagers : prix par repas : 4,95 euros

Paul Gauguin

- ouvriers, admin cat C, santé, surveillants : prix par repas : 1,83 euros
- personnel, indice réel inférieur à 445 : prix par repas : 3,47 euros
- personnel, indice réel supérieur ou égal à 445 : prix par repas : 4,35 euros

La Grange aux Belles

- personnel, indice majoré inférieur ou égal à 355 : prix par repas : 2,20 euros
- personnel, indice majoré inférieur ou égal à 465 : prix par repas : 3,40 euros
- personnel, indice majoré supérieur à 465 : prix par repas : 4,25 euros
- adultes de passage : prix par repas : 3,50 euros

Beaumarchais

- personnel, indice réel inférieur à 351 : prix par repas : 2,17 euros
- personnel, indice réel inférieur à 451 : prix par repas : 3,05 euros
- personnel, indice réel supérieur ou égal à 451 : prix par repas : 3,95 euros

Alain Fournier

- personnel ouvrier et de service, emplois aidés : prix par repas : 1,90 euros
- surveillants, emplois jeunes, administratifs cat. C : prix par repas : 2,30 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 : prix par repas : 3,30 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 : prix par repas : 4,30 euros

Guy Flavien

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 1,75 euros
- surveillants : prix par repas : 2,05 euros
- commensaux, indice réel inférieur ou égal à 431 : prix par repas : 3,00 euros
- commensaux, indice réel supérieur à 431 : prix par repas : 3,92 euros

Vincent d'Indy

- personnel ouvrier et de service, contrats aidés : prix par repas : 2,10 euros
- surveillants et administratifs catégorie C : prix par repas : 2,40 euros
- personnel cat A et B, indice réel inférieur ou égal à 445 : prix par repas : 3,40 euros
- personnel cat A et B, indice réel supérieur à 445 : prix par repas : 4,20 euros
- adultes de passage : prix par repas : 5,00 euros

Jean François Oeben

- personnel (indice brut inférieur ou égal à 388) : prix par repas : 2,50 euros
- personnel subventionné (indice brut inférieur ou égal à 548) : prix par repas : 3,90 euros
- personnel non subventionné (indice brut supérieur à 548) : prix par repas : 4,95 euros
- passagers : prix par repas : 6,00 euros

Georges Courteline

- personnel, (indice brut inférieur ou égal à 388) : prix par repas : 2,50 euros
- personnel subventionné (indice brut inférieur ou égal à 548) : prix par repas : 3,90 euros
- personnel non subventionné (indice brut supérieur à 548) : prix par repas : 4,95 euros
- passagers : prix par repas : 6,00 euros

Georges Braque

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 2,15 euros
- surveillants et assimilés : prix par repas : 2,60 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 : prix par repas : 4,00 euros
- personnel, indice réel supérieur à 445 : prix par repas : 5,00 euros
- adultes de passage : prix par repas : 6,00 euros

Camille Claudel

- personnel ouvrier et de service, surveillants : prix par repas : 2,20 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 : prix par repas : 3,22 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 : prix par repas : 3,98 euros

Gustave Flaubert

- personnel ouvrier et de service, surveillants et adm cat C : prix par repas : 2,19 euros
- personnel, indice réel inférieur à 447 : prix par repas : 3,31 euros
- personnel, indice réel supérieur ou égal à 447 : prix par repas : 4,18 euros
- passagers : prix par repas : 4,59 euros

Evariste Galois

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 1,85 euros
- surveillants : prix par repas : 2,20 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal 548 : prix par repas : 3,75 euros
- personnel, indice brut supérieur 548 : prix par repas : 4,60 euros
- passagers : prix par repas : 6,00 euros

Elsa Triolet

- personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,95 euros
- surveillants, admin. Cat C, contrats aidés :	prix par repas : 2,40 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 3,75 euros
- personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,75 euros
- adultes de passage :	prix par repas : 6,00 euros

Thomas Mann

- personnel ouvrier et de service, surveillants, contrat aidés :	prix par repas : 2,30 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 466 :	prix par repas : 3,70 euros
- personnel, indice réel supérieur à 466 :	prix par repas : 4,50 euros
- adultes de passage :	prix par repas : 6,00 euros
- petit déjeuner élèves et surveillants :	prix par repas : 1,69 euros
- petit déjeuner occasionnel :	prix par repas : 2,00 euros

Alphonse Daudet

- personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 2,00 euros
- surveillants :	prix par repas : 2,20 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,40 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,20 euros
- passagers :	prix par repas : 5,00 euros

Alberto Giacometti

- personnel ouvrier et de service, surveillants et cat C :	prix par repas : 2,40 euros
- personnel cat. B :	prix par repas : 3,00 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 456 :	prix par repas : 3,50 euros
- personnel, indice réel supérieur à 456 :	prix par repas : 4,40 euros

Jean Moulin

- personnel, indice nouveau majoré inférieur ou égal à 355 :	prix par repas : 2,50 euros
- personnel, indice nouveau majoré compris entre 356 et 465 :	prix par repas : 4,00 euros
- personnel, indice nouveau majoré supérieur à 465 :	prix par repas : 5,00 euros
- passagers :	prix par repas : 6,00 euros

Guillaume Apollinaire

- personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,75 euros
- surveillants :	prix par repas : 2,20 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,40 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,10 euros
- adultes de passage :	prix par repas : 5,10 euros

André Citroën

- personnel ouvrier et de service, surveillants :	prix par repas : 1,80 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 453 :	prix par repas : 3,45 euros
- personnel, indice réel supérieur à 453 :	prix par repas : 4,25 euros
- passagers :	prix par repas : 4,25 euros

Claude Debussy

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 2,15 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 : prix par repas : 2,35 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 : prix par repas : 4,40 euros
- passagers : prix par repas : 5,00 euros

De Staël

- personnel, (indice brut inférieur ou égal à 355) : prix par repas : 2,50 euros
- personnel subventionné (indice brut inférieur ou égal à 548) : prix par repas : 4,00 euros
- personnel non subventionné (indice brut supérieur à 548) : prix par repas : 5,00 euros
- passagers : prix par repas : 5,00 euros

Eugène Delacroix

- personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 : prix par repas : 2,50 euros
- personnel, indice brut supérieur à 548 : prix par repas : 4,20 euros

Stéphane Mallarmé

- personnel catégorie C : prix par repas : 2,40 euros
- hôtes, indice réel inférieur ou égal à 445 : prix par repas : 3,60 euros
- hôtes, indice réel supérieur à 445 : prix par repas : 4,60 euros
- externes et adultes de passage : prix par repas : 4,60 euros

Daniel Mayer

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 2,30 euros
- surveillants, administratifs catégorie C, infirmière : prix par repas : 2,60 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 : prix par repas : 3,80 euros
- personnel, indice réel supérieur à 451 : prix par repas : 4,70 euros
- adultes de passage : prix par repas : 5,20 euros

Maurice Utrillo - Sans objet

Guillaume Budé

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 1,89 euros
- surveillants, administratifs catégorie C, infirmière : prix par repas : 2,23 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 : prix par repas : 3,64 euros
- personnel, indice réel supérieur à 445 : prix par repas : 4,30 euros

Georges Méliès

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 1,90 euros
- surveillants, administratifs catégorie C, infirmière : prix par repas : 2,35 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 : prix par repas : 3,72 euros
- personnel, indice réel supérieur à 445 : prix par repas : 4,42 euros

Edmond Michelet

- personnel ouvrier et de service : prix par repas : 1,75 euros
- surveillants : prix par repas : 2,15 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 : prix par repas : 3,85 euros
- personnel, indice réel supérieur à 451 : prix par repas : 4,45 euros
- adultes de passage : prix par repas : 5,60 euros

Edouard Pailleron

- personnel ouvrier et de service, administratif cat. C :	prix par repas : 2,70 euros
- surveillants, assistant d'éducation, infirmière :	prix par repas : 3,40 euros
- personnel, indice brut inférieur ou égal à 466 :	prix par repas : 3,95 euros
- personnel, indice réel supérieur à 466 :	prix par repas : 4,90 euros
- adultes de passage :	prix par repas : 7,65 euros

Edgar Varèse

- personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,95 euros
- surveillants :	prix par repas : 2,45 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 3,87 euros
- personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,50 euros

Françoise Dolto

- personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 2,00 euros
- surveillants, administratifs catégorie C :	prix par repas : 2,70 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 465 :	prix par repas : 4,10 euros
- personnel, indice réel supérieur à 465 :	prix par repas : 4,95 euros

Pierre Mendès-France

- personnel ouvrier et de service, surveillants et cat C :	prix par repas : 2,30 euros
- personnel, indice réel inférieur ou égal à 444 :	prix par repas : 3,60 euros
- personnel, indice réel supérieur à 444 :	prix par repas : 4,20 euros

Flora Tristan

- agents, indice réel inférieur à 350 :	prix par repas : 3,15 euros
- agents, indice réel compris entre 350 et inférieur à 458 :	prix par repas : 4,25 euros
- agents, indice réel supérieur à 458 et passagers :	prix par repas : 5,30 euros